

RÉFORME DE LA TARIFICATION SERAFIN-PH

COMPRENDRE LA RÉFORME POUR SE METTRE EN ACTION :
DU PRINCIPE DE CONSTRUCTION DES NOMENCLATURES AUX HYPOTHÈSES
SUR LE MODÈLE DE LA TARIFICATION

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ÉQUIPE PROJET CNSA/DGCS

SERAFIN

PH

Services et Établissements :
Réforme pour une Adéquation
des FINancements aux parcours
des Personnes Handicapées

Contexte

La réforme SERAFIN-PH, volet principal de la réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap, a été lancée en novembre 2014.

Elle est l'un des chantiers phare de la transformation de l'offre médico-sociale. La principale ambition de la réforme est de **« fonder le financement des ESMS sur l'objectivation et la liaison entre les besoins des personnes accompagnées et les réponses qui leur sont apportées »**. Elle a pour objectif d'aboutir à un nouveau modèle tarifaire, soutenant les évolutions actuelles de l'offre et facilitant le parcours des personnes en situation de handicap.

A l'aune d'un choix de modèle tarifaire, le seul outil opérationnel reste à ce jour les nomenclatures des besoins et des prestations.

Sous l'égide de l'UNIOPSS et de l'équipe nationale SERAFIN-PH (DGCS-CNSA), en PACA et Corse, l'URIOPSS et le CREAL s'associent pour organiser une rencontre afin d'appréhender l'usage de ces nomenclatures, d'en tirer une analyse critique et de mettre en perspective les différents modèles de tarification étudiés par le groupe de travail national. Cette journée permettra de croiser les analyses et expériences au niveau national et régional entre les pouvoirs publics, les adhérents de l'URIOPSS, les contributeurs volontaires du CREAL et toute personne intéressée par la thématique.

Programme

9h00 : Accueil café

9h30 : Ouverture et introduction de la journée

9h45 : Équipe projet nationale SERAFIN-PH (DGCS/CNSA)

- ▶ Rappel chronologique de la démarche SERAFIN- PH : de la méthode aux résultats des EDC (études de coûts) et de l'enquête «Repères»*.
- ▶ Point d'actualité sur les enjeux autour du choix du modèle de financement.
- ▶ Échanges avec la salle.

11h30 : Pause-café

11h45 :

- ▶ La contribution du réseau UNIOPSS/URIOPSS au projet SERAFIN-PH : le choix de modèle de tarification et nos préconisations.
- ▶ Le projet SERAFIN-PH dans la transformation de l'offre et la «société inclusive», CREAL.
- ▶ Échanges avec la salle.

12h30 : Déjeuner sur place

*Étude qualitative qui avait pour ambition de saisir les caractéristiques structurelles, environnementales et individuelles (les « repères ») susceptibles d'expliquer les variations de coûts de prise en charge entre les usagers au sein d'un ESMS.

13h45-15h15 et 15h30-17h00 : Agoras (4 propositions au choix) :

Agora 1

Les nomenclatures : présentation et logique de construction.

Les nomenclatures constituent une grille de lecture et d'analyse harmonisée des besoins des personnes accompagnées et des prestations, directes et indirectes, proposées par les établissements et les services pour y répondre. Il s'agit dans cette Agora de comprendre les principes d'élaboration et de fonctionnement de ces nomenclatures, et d'avoir un retour d'expérience d'associations concernant leur degré de pertinence en tant que grille de lecture et d'analyse.

Caroline FIACRE, Directrice Pôle ITEP SESSAD, ARI

Stéphanie MAHAUT, Chargée de projet ENC SERAFIN-PH, IEM Saint-Thys et EEAP Decanis de Voisins, ARAIMC

Alexandre PORTA, Directeur technique, Espoir Provence

Agora 2

Impacts stratégiques et financiers de la réforme SERAFIN-PH sur les organisations.

Dans quelle mesure la réforme SERAFIN-PH est-elle un levier dans le cadre de la transformation de l'offre ?

Quelle utilisation des nomenclatures, en vue de la contractualisation, entre les autorités de tarification et de contrôle et les associations ?

Michel DONCE, Chargé de la politique d'allocation de ressources et des investissements PH-ESAT, ARS PACA

Sébastien POMMIER, Directeur général, Sauvegarde 13

Agora 3

Impacts sur les pratiques professionnelles en matière d'accompagnement : coordination, coopération, décloisonnement.

S'affranchir d'un fonctionnement en structure pour aller vers une logique de dispositifs n'est pas sans impact sur les pratiques professionnelles et modalités d'accompagnement.

Afin d'éviter les ruptures de parcours, les acteurs sont invités à penser les réponses aux personnes de manière décloisonnée et doivent imaginer de nouvelles fonctions. Cette Agora permettra d'aborder les enseignements de l'expérience d'un PCPE sur la fonction de « coordonnateur de parcours » et d'illustrer la pratique de décloisonnement, notamment entre les secteurs médico-social et sanitaire.

Michel BOLLA, Directeur d'établissements médico-sociaux du Var, UGECAM PACA et Corse

Nathalie BRESSON, Chef de service, Plateforme de services « La Lune Bleue », GCSMS Regards communs

Maryline MOIZANT, Responsable PCPE, UGECAM PACA et Corse

Agora 4

Le déploiement des nomenclatures dans le parcours des personnes accompagnées.

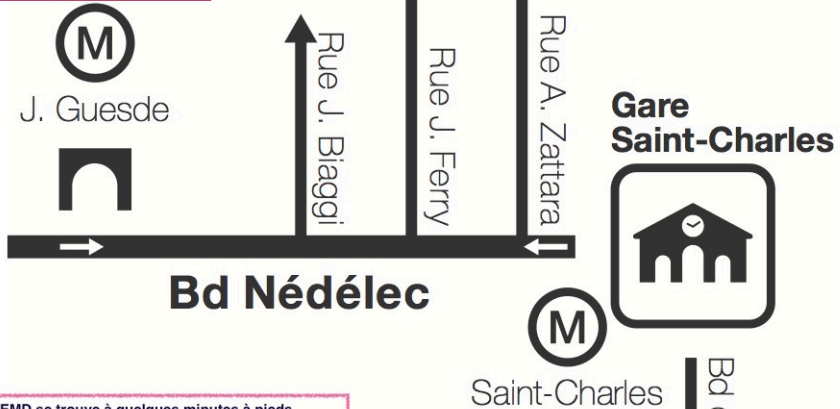
À partir de témoignages d'acteurs professionnels (issus d'ESMS et de MDPH) ayant expérimenté l'utilisation des nomenclatures au sein de leurs pratiques professionnelles, cette Agora permettra de mettre en perspective l'appropriation et l'utilisation des nomenclatures dans le parcours des personnes accompagnées. Elle permettra également d'entrevoir les bénéfices et les écueils de ce déploiement dans les projets d'établissement, les PAG ou les projets individualisés.

Mélanie BROVELLI, Directrice, MDPH 04

Carole LAZZERI, Directrice adjointe, IME Les Tamaris, UNAPEI Alpes-Provence

17h00-17h15 : Conclusion

EMD Ecole de Management
Rue Joseph Biaggi
13003 - Marseille
Tél. 04 91 26 00 20



L'EMD se trouve à quelques minutes à pieds de la gare SNCF Saint-Charles et de la station de métro (Ligne 1 et Ligne 2) Saint-Charles.

- N.B. en venant de la gare Saint-Charles ou de la station de métro Saint-Charles:
- descendre le Boulevard NEDELEC vers la Porte d'Aix
 - prendre la 3ème à droite (rue piétonne)
 - Le portail de l'EMD se trouve à votre droite (après la Bourse du travail)

Les parkings les plus proches sont ceux de la gare Saint-Charles et de Sainte Barbe.

Cette journée est coorganisée par

URIOPSS

Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

En PACA et Corse, l'URIOPSS (Union Inter régionale Interfédérale des organismes privés, à but non lucratif, du secteur sanitaire, social et médico-social) regroupe et défend les intérêts de 250 fédérations, associations, mutuelles adhérentes qui gèrent 650 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux au service des personnes vulnérables accueillies et accompagnées : maisons d'enfants, maisons de retraite, établissements pour les personnes en situation de handicap, pour les personnes en difficultés sociales, hôpitaux, services d'aide et de soins à domicile, ...

URIOPSS - 54, rue Paradis - CS 50048
13286 Marseille cedex 6
04 96 11 02 20
www.uriopss-pacac.fr

CREAI

Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Le Centre interRégional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité est engagé depuis plus de 50 ans au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité du secteur social, médico-social, sanitaire des régions Sud PACA et Corse. Le CREAI est un partenaire indépendant, interface entre les pouvoirs publics, le secteur associatif et les usagers. Ses missions d'animation, de conseil technique, de formation, d'études et d'observation dotent le CREAI d'une expertise construite et enrichie continuellement.

CREAI - 6, rue d'Arcole
13006 Marseille
04 96 10 06 60
www.creai-pacacorse.com

